

Jeudi 7 juillet 2022 - 9h/18h
Saint-Etienne

Colloque

Du travail subordonné au “prolétariat du clic”

Quels enjeux juridiques et sociaux des mutations du travail et de l'emploi ?



Maison de l'Université
Auditorium, RDC
10 rue Tréfilerie
42000 Saint-Etienne

Entrée gratuite sur inscription préalable
au plus tard le 20 juin 2022 : <https://bit.ly/3NkEIJy>

■ PRÉSENTATION

Au cours des vingt dernières années, le développement des technologies numériques a généré sur l'économie mondiale plus de bouleversements structurels, technologiques et organisationnels qu'il ne s'en est produit au cours des cinquante années précédentes. Les changements opérés sont tels que l'on évoque une quatrième révolution industrielle liée au numérique et à la mondialisation. Il s'agit de transformations en profondeur de l'économie et du monde du travail se traduisant notamment par des modifications rapides des métiers, le développement de nouvelles formes de travail via des plateformes numériques (pratiques de *crowdworking*, *micro travail*) et de l'essor d'organisations du travail alternatives. Ces nouveaux modes d'organisation du travail, accentués par la pandémie de Covid 19, notamment le travail « hors les murs » (télétravail ou autre forme de « déspatialisation ») ne sont pas sans incidences sur les entreprises et les personnes qui œuvrent pour elles ainsi que sur les territoires où se développent ces activités, et ce compte tenu du rôle nodal que joue l'emploi dans la cohésion de nos sociétés.

Les régulations comme les relations sociales en ressortent passablement ébranlées du fait, par exemple, de la remise en cause des formes classiques de relations du travail et de leurs cadres juridiques, de l'accroissement de la confusion entre la sphère professionnelle et la sphère personnelle, de l'intensification du travail et de la modification de ses modalités d'évaluation. On assiste ainsi au développement du travail précaire, de la « parasubordination » et de la multi-activité et l'enjeu essentiel de l'évolution actuelle du droit du travail face à cette révolution sera de créer de nouveaux filets de sécurité pour les travailleurs multi-actifs et salariés ou non-salariés de demain.

L'objet de cette journée sera d'abord, à travers les regards croisés de juristes, d'économistes et de sociologues, de faire un point et de nourrir la réflexion quant aux conséquences, sur les travailleurs et les territoires, sur les entreprises et les organisations, des mutations du travail et de la relation d'emploi engendrées par les nouvelles organisations productives basées sur le numérique et l'économie des plateformes dans un monde globalisé. Il sera aussi de tenter d'analyser les enjeux juridiques et sociaux de ces mutations du travail et des organisations, notamment les potentiels cadres de régulation ou de protection des travailleurs concernés. La journée aura pour fil conducteur un questionnement pluridisciplinaire sur les transformations de la subordination et des formes d'exercice du pouvoir.

■ DIRECTION SCIENTIFIQUE

Farida KHODRI, Maître de conférences en Droit privé à l'Université Jean Monnet, Directrice de l'Institut du travail de Saint-Etienne

■ CONTACT

Ezzhara ARCHAKI - Responsable administrative de l'Institut du travail de Saint Etienne
Tel : 04 77 42 19 35 - Mail : ez.zhara.archaki@univ-st-etienne.fr

■ INSCRIPTION

Entrée gratuite sur inscription préalable au plus tard le 20 juin 2022 :
<https://bit.ly/3NkElJy>

PROGRAMME

9h00 - Accueil

9h15 - Introduction

Farida KHODRI, Directrice de l'Institut du travail de Saint-Etienne

Etienne CORNUT, Professeur de Droit privé, Université Jean Monnet Saint-Etienne, Directeur du CERCRID (UMR 5137)

■ **TABLE RONDE I : MUTATIONS DU TRAVAIL ET NUMÉRISATION**

Modérateur : Stéphane VERNAC, Professeur de Droit privé, Université Jean Monnet Saint-Etienne, CERCRID (UMR 5137)

Transformations digitales et conditions de travail

9h30

■ **Le travail à l'ère des techniques numériques**

Nicole Maggi-Germain, Maître de conférences HDR en Droit social, Université Paris I Sorbonne, Institut des Sciences Sociales du Travail

9h50

■ **Négociateur en distanciel**

Nicolas Moizard, Professeur, Université de Strasbourg, Institut du travail, DRES (UMR 7354)

10h10

■ **Transition numérique et intelligence artificielle en milieu professionnel : le rôle incontournable du dialogue social**

Franca Salis-Madinier, Secrétaire Nationale CFDT, membre du CESE

10h30 - Pause café

Le travail saisi par les plateformes

10h45

■ **Le travail de plateforme saisi par le droit**

Emmanuelle Mazuyer, Directrice de recherche au CNRS, CERCRID (UMR 5137), Université de Lyon

11h05

■ **Les mobilisations du droit du travail face à l'essor des plateformes numériques : fin ou renouveau du salariat ?**

Emilien Julliard, Enseignant-chercheur en sociologie, Institut du travail de Strasbourg, SAGE

11h25 - Interventions syndicales

Fabrice Angei, Secrétaire confédéral en responsabilité sur les nouvelles formes d'emploi, CGT

11h40

▪ **La question des qualifications juridiques**

Antoine Jeammaud , Professeur honoraire de l'Université Lumière Lyon 2, Fondateur et ancien Directeur du CERCRID (UMR 5137)

12h00 - Echanges avec la salle

12h30 / 14h00 - Cocktail déjeunatoire

■ **TABLE RONDE II - MUTATIONS DU TRAVAIL, MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET MUTATIONS DES TERRITOIRES**

Modérateur : Farida KHODRI, Maître de conférences en Droit privé, Université Jean Monnet Saint-Etienne, CERCRID (UMR 5137)

14h00

▪ **Mutations de l'emploi et impact sur le territoire : l'exemple de la ville de Saint-Etienne**

Bénédicte Palanca, Maître de conférences en économie, IAE de Saint-Etienne, Institut du travail

Métamorphoses du pouvoir et valeur(s) dans les organisations

14h20

▪ **Aux sources de l'organisation : la création de valeur**

Charley Hannoun, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise, Avocat

14h40

▪ **Les réponses du droit international du travail à la plateformes du travail**

Isabelle Daugareilh, Directrice de recherche CNRS, Comptrasec (UMR 5114), Université de Bordeaux

15h00 / 15h15 - Pause café

15h20

▪ **Vers une IA éthique de 'bout-en-bout' : penser le travail des données en termes d'infrastructures matérielles et humaines**

Antonio Casilli, Professeur de Sociologie à Télécom Paris, Institut Polytechnique de Paris, chercheur associé au LACI-IIAC de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

15h40

▪ **Engagements, développement du pouvoir d'agir et nouveaux rapports au travail des jeunes**

Claude-Emmanuel Triomphe, Président de Citizens Campus

16h00 - Interventions syndicales et échanges avec la salle

17h00 - Conclusion

Antoine Lyon Caen, Professeur émérite de Droit privé à l'Université Paris Nanterre, Président de l'Institut international pour les études comparatives (IIPEC), Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Avocat au Conseil